



Novembre 2013



SECTION - CFTC - TISSEO



06/11/2013

.....DRC et CONDITIONS DE TRAVAIL.....

IL EST TEMPS D'OUVRIR DE NOUVELLES NEGOCIATIONS SUR LES DRC :

1992 : Le coefficient conducteur est passé du 200 au 205.

2000 : Les conducteurs ont obtenu le coefficient 210 :

2006 : Le coefficient est passé au 220 ce coefficient peut être obtenu entre 17 ans et 23 ans de boîte.

Il est temps pour la Direction d'ouvrir de nouvelles négociations DRC pour les conducteurs, les vérificateurs, les administratifs, les techniques, les techniciens, les contremaîtres etc...les syndicats représentatifs doivent en faire la demande, sans quoi les employés attendrons plusieurs années avant que les DRC soient revus à l'augmentation.

CONDITIONS DE TRAVAIL:

Depuis les dernières élections Professionnelles de mai 2012,

Aucune avancée sociale

Aucune négociation sérieuse.

Perte de notre pouvoir d'achat en masse.

Les conditions de travail se dégradent, ce sont plus mauvaises conditions de travail que nous avons eues ces 10 dernières années.

Les autres catégories, techniques, administratifs, reclassés, maîtrises sont des laissés pour compte.

Le seul conflit

« TRAMWAY NOVEMBRE 2010 » a été un véritable échec.

REVOIR LE STATUT DES RECLASSÉS

1° Proposer un métier dans les plus brefs délais aux reclassés coefficient 170, afin qu'ils puissent avoir un salaire décent.

2° Appliquer les passerelles aux agents reclassés qui ont changé de métier avant le 1er décembre 2006.

3° Les reclassés doivent avoir un DRC même s'ils n'ont pas encore un nouveau métier.

3 JOURS DE REPOS UNE SEMAINE SUR 2 POUR TOUS LES AGENTS QUI N'ONT PAS LA RTT

Tisséo est un des rares réseaux de transport en commun où la majorité des agents en particulier les conducteurs, n'ont que 2 jours de repos par semaine, syndicats et Direction doivent essayer de trouver un accord acceptable, afin que les conducteurs aient comme tout le reste du personnel la RTT appliquée en augmentant les jours de repos sur les roulements.

Au verso la grille des salaires bruts, avec l'augmentation de novembre, hors primes mensuelles.

Comme pour chaque augmentation de la valeur du point, la CFTC sort les nouvelles grilles de salaire, sur le site CFTC, voir au dos du tract.

site <http://cftctisseo.org>

Déjà 141 000 visiteurs au compteur